

Bulletin municipal

N° 14

Février 2017

Sommaire

P1 - Édito

P2 - Zoom sur l'entreprise

P3 - La vie du village

P4 - Conseil municipal

- Vandalisme

P5 - Etat civil

- Agenda

P6 - Vie pratique

P7 - Social - CCAS

P8 - Les associations

Chères Wavignisiennes, chers Wavignisiens,

Un événement s'est produit dans notre commune ce vendredi 10 février 2017. Le Saint-Patic, nouveau Bar/Tabac/Jeux/épicerie de Wavignies, a ouvert ses portes à ses premiers clients. Personne ne peut imaginer le véritable parcours du combattant qu'a représenté cette aventure et les nombreuses tracasseries que la fermeture de notre ancien commerce rue Jean Dupuy m'ont occasionnées! Je ne pouvais pas supporter que cette activité, si importante pour la vie de notre village, disparaisse.

Les embûches furent de toutes natures: Juridiques, financières, matérielles et humaines. Pour arriver à boucler ce projet, nous avons dû racheter le bâtiment à la S.A HLM qui pratiquait un loyer insupportable pour qu'un commerce qui s'installe puisse vivre. Nous avons sollicité et obtenu des subventions pour cette réalisation et j'exprime toute ma gratitude au Président du conseil départemental Édouard COURTIAL ainsi qu'à Frans DESMEDT notre Président de la Communauté de Communes du Plateau Picard pour les aides financières qu'ils nous ont accordées. Je remercie mon conseil municipal qui m'a suivi et encouragé dans cette aventure.

Je souhaite la plus belle des réussites à Pascale RUNFALO qui s'est investie à fond pour que cette affaire voit le jour, aidée par son mari Gilles qui a fait tous les travaux d'aménagement. A l'heure ou la désertification des commerces en milieu rural s'accentue, j'aspire à ce que ce ne soit pas le cas chez nous!

Je souhaite à tous les professionnels de notre commune un très bon moral et une très grande réussite pour leurs affaires.

Votre Maire, André RENAUX



Voeux de la municipalité le samedi 14 janvier 2017 M. André Renaux, Maire et le Conseil Municipal ont accueilli la population de Wavignies et remercié de leur présence :

- le sénateur Alain Vasselle
- le conseiller régional Jean Cauwel
- le vice président du conseil départemental et président de la communauté de communes du Plateau Picard, Frans Desmedt
- le lieutenant Trévilly de la brigade de gendarmerie de Saint Just en Chaussée
- le lieutenant Delique du centre de secours de Saint Just
- Mesdames et Messieurs Les maires des communes voisines





ZOOM SUR UNE ENTREPRISE DU VILLAGE

Bonjour à tous,

Je m'appelle Pascale RUNFALO, j'ai 51 ans et je suis originaire de BREST (29) dans le Finistère.

Suite à un licenciement économique j'ai décidé de changer de vie et de règion. Je viens de la région de FONTAINEBLEAU.

Je fais partie d'un club de Harley situé à CHELLES (60) et c'est pour cette raison que j'ai déménagé en PICARDIE.

J'aime le contact humain : quel que soit l'âge, l'origine où son parcours, on a tous une histoire, une vie, quelque chose à apporter, à partager avec son prochain.

Je souhaite faire du bar « LE SAINT-PATIC » un endroit convivial et un véritable lieu de vie pour le village et les alentours.

Pour moi c'est un nouveau défi, un nouveau challenge et j'espère que les habitants de Wavignies et d'ailleurs viendront en nombre au SAINT-PATIC.

Créer une entreprise en France est un vrai parcours du combattant au niveau administratif mais grâce au courage et à la ténacité nous avons réussi à garder ce commerce dans le village.

Je remercie tout particulièrement le maire et son conseil de nous avoir aidés à lancer ce projet ainsi que quelques habitants de Wavignies pour leur soutien et leur aide pour certains travaux dans le local.















LA VIE DU VILLAGE



Voeux de la municipalité au personnel communal le jeudi 22 décembre



SITE WEB DE NOTRE COMMUNE

Notre site internet « Wavignies.fr » est maintenant opérationnel depuis septembre 2015. Nous avons voulu un outil en ligne moderne, d'un look agréable, facile à manipuler avec ses onglets déroulants, complet dans ses informations et actualisé rapidement.

Nous avons inséré un maximum de liens pratiques qui permettent d'un simple clic dans la page consultée de rebondir directement, soit sur un autre article, soit sur le site internet ou la page facebook de telle association, entreprise ou administration. Vous pouvez également vous rendre en un clic sur les sites de la communauté de communes, du département ou de la région.

Notre site à été conçu en pensant aux personnes extérieures au village qui veulent connaître Wavignies, soit pour s'y installer, soit pour venir profiter de nos installations, telles que la salle municipale, notre joli parc, ou encore nos animations diverses.

Les Wavignisiens, quant à eux, trouveront sur notre site des réponses concrètes sur tous les sujets qui les concernent Par exemple, les services de la mairie, les bulletins municipaux, les actualités de la commune, la vie des associations, les écoles, les activités périscolaires, les menus de la cantine, la bibliothèque, les ateliers musicaux du Plateau Picard, les programmes du cinéma Jeanne Moreau, le calendrier des manifestations, ainsi que des renseignements sur la vie quotidienne, par exemple, les transports, les déchetteries, les numéros d'urgence, etc.

Nous savons néanmoins que malgré tout le soin apporté à la réalisation de « Wavignies.fr », notre site reste perfectible et nous remercions par avance toute personne qui viendra l'enrichir de ses critiques.

Résultats de l'année 2016

Nb de pages vues : 23 405 Nb de visites : 8 262 Nb de visiteurs : 7 449

Origine géographique des visiteurs :

- Picardie 62%
- Ile de France 18%
- Nord-Pas de Calais 2%

Pages les plus consultées

- accueil 34,1%
- actualités 6,5%
- salles de fêtes 5,6%
- agenda 4,7%
- menus de la cantine 3,9%
- infos pratiques 3,5%
- bien vivre ensemble 3,1%
- dernières infos 3,1%
- associations 2,3%
- autres 30,1%

Temps moyen/visite 5,17mn

ATTENTION

Une coupure d'électricité est prévue le **mardi 7 mars** de 14 h à 15 h 30 : rue de la Libération, Impasse de la petite Bruyère et rue de la Hercherie

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 décembre 2016

Le 12 Décembre 2016, à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. RENAUX, Maire.

Étaient présents :

Mmes BRAINE, POTELLE et M. DESCROIZETTE, adjoints

M.SANTUNE, Mme PETITPRETRE, M. LACHEAU, Mme ERCOLANO, M. LEPEINGLE,

M. CARBONNEAUX

Absent: M. TOURNIQUET

POUVOIRS:

Mme THIERRY à M. LEPEINGLE Mme BOUREILLE à M. LACHEAU M. CAUCHOIS à M. RENAUX Mme NEVEUR à Mme POTELLE

Secrétaire: Mme BRAINE

ORDRE DU JOUR

CONVENTION DE DELEGATION DE COMPETENCE entre la Commune de WAVIGNIES et le DEPARTEMENT pour l'implantation des abris voyageurs rue Jean Dupuy et près de l'Agora, afin de gérer directement le domaine public sur lequel sont implantés les abris voyageurs et délivrer les autorisations pour leur implantation.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer cette convention.

Vote à l'unanimité.

REVISION du P.L.U.

La révision du PLU est nécéssaire car ce dernier n'est plus aux normes avec la loi GRENELLE 2. Cout HT 24 628 € subventionnable à 50%. Vote à l'unanimité.

Le choix de l'organisme chargé de cette étude s'est porté sur l'A.E.T. de St Just en Chaussée.

Vote à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REVISION DU P.L.U.

Sur un devis de 24 628 €.

Vote à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX rue Jean Dupuy et rue de l'Orme

auprès du Conseil départemental sur une estimation de 167.528,90 € (au vu de 3 devis).

Vote à l'unanimité.

M. le Maire propose de prendre un maitre d'œuvre pour les travaux, le coût de ses honoraires sera égal à 5 % du coût des travaux , et de retenir le Bureau d'Études et de coordination DOUCELIN (BECD).

Vote à l'unanimité.

ENCAISSEMENT d'un CHEQUE de 45 € émanant du TRESOR PUBLIC pour trop versé sur les taxes foncières 2016.

Vote à l'unanimité.

NOËL DES ENFANTS

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'offrir un cadeau de Noël aux enfants scolarisés à Wavignies, sous forme de jouets de la petite section au CP et de chèque CADHOC du CE 1 au C.M 2, pour un montant maximum de 40 € par enfant.

Délibération est prise en ce sens pour la durée du mandat.

Vote à l'unanimité.

CONVENTION POUR PANNEAU D'AFFICHAGE

M. le Maire fait part d'une demande de l'Entreprise CEVEP pour l'installation de 2 panneaux d'information rue Lucien Sueur. Le prix, la maintenance et le coût lié à la possible dégradation du matériel seront pris en charge par la Sté CEVEP. Une face sera réservée aux informations de la Commune.

Vote à l'unanimité.

MODIFICATION DE PARTICIPATION DES COMMUNES pour l'entretien des voies communales.

Suite à une délibération de la Communauté de Communes du 12 Octobre 2016 concernant les travaux d'entretien de voirie, la contribution est passée de 4 à 6 % pour les travaux effectués en 2016.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte la modification de la délibération du Conseil Communautaire.

MODIFICATION du BUDGET 2016 pour achat des murs du Commerce 38 rue des Déportés moyennant le prix de 168.200 € payable avec une subvention du Conseil Départemental de 82.500 € et une aide de la Communauté de Communes de 15.000 €. La part à la charge de la Commune est de 70 700 €, une modification du budget est demandée à hauteur de cette somme. Autorisation est donnée à M. le Maire pour signer compromis, acte de vente et pièces annexes, lors de la réunion de toutes les conditions convenues. Vote à l'unanimité.

'ANDALISME



l'incendie.

ACCUEIL FAITS DIVERS • CLERMONT •

Dans la soirée du lundi 9 janvier, vers 19h15, quatre containers qui servent au tri sélectif situés rue Jean-Dupuy à Wavignies ont été entièrement détruits par les flammes. Rapidement présents sur les lieux, les pompiers ont vite maîtrisé

Le maire : Je suis écœuré »

André Renaux, maire de la commune, explique : « L'origine criminelle du feu ne fait aucun doute. C'est lamentable de voir cela. Je suis écœuré. Ceux qui ont fait cela sont complètement inconscients. Je suis vraiment très en colère.»



ETAT CIVIL 2016



Lenny HELOISE, né le 16 janvier à Amiens Jules ENGRAND, né le 11 mars à Beauvais André-simon SAUZET, né le 25 mars à Clermont Jean THUILLOT, né le 6 mai à Clermont Eva DANIEL, née le 23 mai à Beauvais Lyannah GOBERDANO, née le 26 mai à Beauvais Anawelle MOULIN, née le 22 juillet à Clermont Gabriel LECOMTE, né le 6 août à Beauvais Rose MAQUAIRE, née le 23 août à Beauvais Lorenzo THUILLIER, né le 27 août à Beauvais June DEBROUCKER-DREYFUS née le 25 septembre à Beauvais

Lilou FAGLIN, née le 27 septembre à Beauvais Louise THEREAU, née le 19 octobre à Compiègne Augustin LEHMANN, né le 14 novembre à Beauvais Ewan LADAM, né le 18 novembre à Creil



Thierry BERTIN et Audrey HECQUET, le 28 mai Thibaut DUMONT et Ludivine MORIN, le 16 juillet Thibaut VIRTHE et Manilyn MALABANAN, le 29 octobre Joël LEQUIEN et Mireille DELORMEL, le 5 novembre



DECES

Patrick DOVERGNE, le 30 mars à Amiens Pascal TOURNIQUET, le 31 mars à Beauvais Lucien THERON, le 14 avril à Beauvais Jacques DEWAELE, le 16 mai à Breteuil Phillipe COPPENS, le 5 août à Wavignies Lucienne LEGUILLEZ, le 11 septembre à Creil Arlette SAUGET, le 9 novembre à Beauvais Odette CAZIER, le 8 décembre à Beauvais



ETAT CIVIL 2017

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de:

Lucie DAVESNE, née le 28 janvier à Clermont



Nous partageons la peine de la famille de :

Anicette LEGRAS, le 14 janvier à Amiens



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017

Lundi 27 février : Club du Bon Accueil - Après-midi récréatif

Dimanche 12 mars : spectacle de magie

Lundi 13 mars : Club du Bon Accueil - Après-midi récréatif

Dimanche 19 mars : Concours de belote organisé par le Club du bon accueil

Samedi 25 mars : Repas des aînés offert par la municipalité Lundi 27 mars : Club du Bon Accueil - Après-midi récréatif

Dimanche 2 avril : Thé dansant avec Archipel, organisé par le Club du Bon Accueil

Lundi 10 avril : Club du Bon Accueil - Après-midi récréatif

Samedi 15 avril : Chasse aux œufs organisée par Ardoises & crayons

Dimanche 23 avril : Thé dansant avec Archipel, organisé par le Club des Anciens

Combattants

Dimanche 23 avril : Élections présidentielles

Lundi 24 avril : Club du Bon Accueil - Après-midi récréatif Samedi 29 avril : Congrès annuel des Anciens Combattants

Dimanche 30 avril : Thé dansant avec Bruno et Giovanni organisé par le Comité des Fêtes

Lundi 1er mai : Brocante organisée par les Boulistes Samedi 6 mai : Bourse aux livres organisée par le CCAS Samedi 6 mai : Concours de pétanque au profit du CCAS

Dimanche 7 mai : Élections présidentielles

Lundi 8 mai : Commémoration de l'Armistice 39-45 Lundi 15 mai : Club du Bon Accueil - Après-midi récréatif

Mardi 23 mai : Théâtre « si c'est comme ça » organisé par la Communauté de Communes

- 14h30 séance scolaire, 18h30 séance publique

Lundi 29 mai : Club du Bon Accueil - Après-midi récréatif



WAVIGNIES

Salle des Fêtes de l'Agora -

Entrée gratuite pour les -3 ans Enfant (-11 ans) : 6€ / adulte : 9€

RÉSERVATION RECOMMANDÉE 06 09 55 28 72

(Paiement sur place : chèques et espèces)

Licence DRAC N°2-1098725 Ne pas jeter sur la voie publique

VIE PRATIQUE

MAIRIE - 1 rue de la Hercherie 60130 Wavignies

Secrétariat : 03.44.51.47.67 Bureau de M. le Maire : 03.44.77.05.62

Fax: 03.44.51.50.67 e-mail: wavignies-mairie@orange.fr

Ouverture au public :

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Mardi de 9h à 12h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h Jeudi de 9h à 12h et de 16h à 19h Vendredi de 9h à 12h

Fermé le samedi

Permanence des élus :

Première adjointe = 1er et 4ème samedi de 10H à 11H
Deuxième adjointe = 2ème samedi de 10H à 11H
Troisième adjoint = 3ème samedi de 10H à 11H
Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE



Du lundi au vendredi : de 8h45 à 11h30

Mercredi: de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 Samedi: de 9h00 à 11h45 Téléphone: 03 44 77 15 86 **SANTE** SAMU : 15

Pharmacie de garde : tél : 3237 (0,34 € la minute)

internet: www.3237.fr Dentiste: 03 44 23 25 31

Maison de santé de St Just : 03 44 50 87 00



ANALYSE DE L'EAU effectuée le 19/12/2016

Eau de bonne qualité bactériologique.

Concernant l'analyse physico-chimique, la teneur en nitrates (53,3 mg/l) est supérieure à la limite de qualité.

L'Agence Régionale de Santé préconise de ne pas préparer de biberon avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois et la déconseille aux femmes enceintes ou allaitantes.



L'AGENCE POSTALE vous accueille :

du lundi au vendredi : de 8h45 à 11h30

le samedi : de 9h00 à 11h45 Téléphone : 03 44 19 58 40

CARTES D'IDENTITE

Dans le cadre de la réforme du plan « Préfecture Nouvelle Génération », les cartes d'identité ne seront plus établies en Mairie à compter du mois prochain.

Le processus sera le même que pour les passeports.

Les usagers pourront s'ils le souhaitent effectuer en ligne une pré-demande de carte nationale d'identité. Ils devront déposer leur demande en mairie de St Just en Chaussée, qui est équipée d'un dispositif de recueil des données biométriques.

Les demandes ainsi enregistrées seront télétransmises à un centre d'expertise et de ressources titres (CERT) implanté à Arras pour l'ensemble de la région Hauts de France. Après instruction du dossier, le CERT procédera à sa validation avant la confection matérielle du titre sécurisé.

Les personnes qui le souhaitent pourront toujours se rapprocher de la Mairie de Wavignies pour constituer le dossier avant le dépôt en mairie de St Just en Chaussée.

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie à partir du 15 janvier 2017.

Ce nouveau dispositif est applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France. Il s'applique également à tous les voyages individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...), dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale.

Un enfant mineur qui vit en France et qui voyage à l'étranger seul, ou sans être accompagné de ses parents doit donc être muni d'une autorisation de sortie de territoire (AST) Cerfa N° 15646*01. Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

www.service public.fr/particulier/vos droits/f1359

ASSAINISSEMENTS NON-COLLECTIFS

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 a pour objectif de préserver la santé publique et la ressource en eau. Elle demande aux communes de faire un inventaire de toutes les installations d'assainissements non collectifs existantes sur leur territoire.

De plus, suivant cette loi, votre habitation qui n'est pas raccordée à un réseau d'assainissement collectif doit être équipée d'un assainissement individuel en bon état de fonctionnement.

Un diagnostic de chaque installation sera effectué :

- 1. Un technicien de Suez Environnement vous propose un rendez-vous.
- 2. Il vous rend visite pour expertiser votre installation.
- 3. Il rédige et vous adresse un rapport évaluant l'impact de votre installation sur l'environnement.
- 4. Il vous sera remis un certificat de conformité.

Une question?

- Et si mon installation n'est pas aux normes ? Si votre installation n'est pas conforme, le technicien vous conseillera pour améliorer son fonctionnement et la mettre en conformité dans les 4 ans. Pour cela, des aides pourront vous être proposées
 - Combien coûte ce diagnostic? 80 €

EQUIPE SPECIALISEE ALZHEIMER À DOMICILE

NE RESTEZ PAS SEUL FACE A DES PROBLEMES DE MEMOIRE



L'Amapa ACCOMPAGNE LES TROUBLES **DE LA MEMOIRE**



UNE QUESTION?

Amapa

Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile

1. rue des Bouviers 60 480 FROISSY

06 02 54 60 76

melanie.pouille@amapa.fr

Du lundi au vendredi 8h-12h et 13h30-17h15

L'Amapa PEUT AUSSI ...

- VOUS AIDER DANS LES TACHES ET GESTES DU QUTOTIDIEN
- VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS SORTIES
- VOUS SOIGNER CHEZ VOUS OU EN FOYER RESIDENTIEL
- VOUS AIDER A VIVRE EN TOUTE SECURITE 7/7 ET 24/24
- VOUS FAIRE GOÛTER AU PLAISIR DE BIEN MANGER
- VOUS HEBERGER DANS UN CADRE CHALEUREUX

Ensemble, gagnons en autonomie! WWW.AMAPA.FR

MODALITES DE PRISE EN CHARGE

- L'ESAD intervient à domicile auprès de personnes présentant une maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée au stade léger ou modéré.
- Une **prescription médicale** jest indispensable. Les troubles de la mémoire doivent être diagnostiqués et annoncés.
- Les séances sont intégralement prises en charge par la Caisse d'Assurance Maladie.
- 12 à 15 séances sur 3 mois, à raison d'une séance par semaine (renouvelable tous les ans).

ZONE D'INTERVENTION

CANTONS DE BRETEUIL. MAIGNELAY- MONTIGNY, SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE ET CLERMONT





La lettre d'information de la CPAM de l'Oise

NOUVEAU

Commandez votre carte Vitale en ligne!

Vous devez commander une nouvelle carte Vitale ? Rien de plus simple depuis votre compte personnel sur ameli.fr, rubrique « mes démarches ». Il suffit de déposer vos documents en ligne : une photo d'identité récente et une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport...).

Plus besoin de renvoyer le formulaire papier et vous serez destinataire de votre carte Vitale plus rapidement.

Pensez-y: ce service en ligne fonctionne aussi pour commander la 1ère carte Vitale des enfants.

Votre carte est commandée ? Suivez, en un clic, toutes les étapes de fabrication de votre carte jusqu'à son expédition.

> compte ameli cédez à votre

étudiants

Une bourse, un logement?

Avec la demande en ligne, vous avez toutes les cartes en main



du 15 janvier au 31 mai 2017 sur etudiant.gouv.fr

C.C.A.S.

Aides de fin d'année. 19 familles ont bénéficié d'une aide financière :

8 foyers avec enfants ont reçu des chèques Cadhoc et 11 foyers sans enfant, un bon d'achat.

Les licences sportives ont été réglées en janvier dernier.

L'aide en matériel d'apprentisage (calculatrices scientifiques) sera réglée ce mois ci.

L'aide du CCAS au permis de conduire est supprimée au 1er mars car aucune demande n'a été concrétisée depuis sa création.

Les jeunes Isariens de 18 à 19 ans révolus (veille date d'anniversaire de 20 ans) obtenir l'aide « Pass peuvent Permis Citoyens » de 600 € avec une contribution de 70 heures au service d'une collectivité ou une association partenaire.

Les membres du CCAS organiseront une bourse aux livres et un concours de pétanque le samedi 06 mai prochain dans le but d'améliorer les loisirs d'été des adolescents du village.

> Nous acceptons les dons de livres

LES ASSOCIATIONS

ARDOISES & CRAYONS

LE 10 décembre a eu lieu notre NOËL PARTY



Nous vous remercions chaleureusement pour la participation de vos enfants à chacune de nos manifestations.

- Grâce à nos actions nous avons pu offrir à chaque classe du primaire, une collection de 30 livres.
- Pour les maternelles nous leur avons offert 12 poufs de couleur, ainsi que des jeux pour toutes les classes.
- Nous travaillons actuellement sur le projet « Verdun » afin d'élaborer notre participation à cette classe découverte.

Nous vous souhaitons nombreux et nombreuses à notre prochaine action qui aura lieu le :

Samedi 15 avril autour de notre 2^{eme} chasse à l'oeuf.

Nous avons besoin de lots pour la kermesse !!!

(Enfants ou adultes)

Nous comptons sur votre générosité.

MERCI!

WAVIGNIES DARTS CLUB

Le 21 janvier, le Wavignies Darts Club à organisé son 1^{er} OPEN DE LIGUE

Malgré le froid, des joueurs et joueuses venus de la région parisienne et des Hauts de France se sont affrontés devant nos cibles pendant près de 8h. Ce tournoi a été marqué par la bonne humeur et l'excellent niveau de jeu. On remarquera la présence en demi finale de nos deux juniors qui ont dû malheureusement s'incliner.



Merci au Maire de Wavignies pour sa présence à nos côtés et son soutien. Merci au Crédit du nord de St Just, notre sponsor. Merci au club de tennis de table pour son prêt de matériel. Et merci aux habitants de Wavignies qui se sont déplacés, entre autre Gilles (du SAINT-PATIC), Jean-Pierre Bucamp et Marie-Louise Braine

LES VADROUILLEURS

Remercient Marie Line Dufresnes, Maire d'Ansauvillers, d'avoir accepté de diffuser dans son journal une info pour inviter les habitants de sa commune à nous rejoindre pour randonner les : dimanches à 9h30 et les

mardis à 13h45 (Départ à l'Agora)





Toutes nos félicitations et nos remerciements aux bénévoles de l'association ARDOISES & CRAYONS pour leur implication dans les activités au profit des enfants de l'école.



